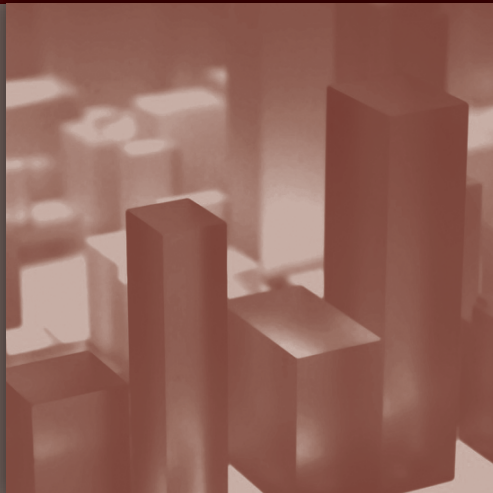
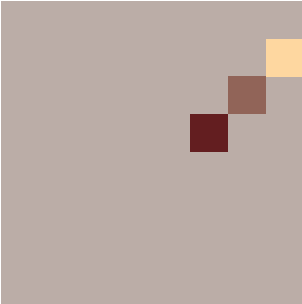


rapport financier annuel 2007



BricoDeal



Responsable du rapport financier
Monsieur Jérôme TEISSEIRE,
Président du Directoire

>>> ATTESTATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport financier sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées. »

Jérôme TEISSEIRE

- 4 à 10** >>> Rapport de gestion présenté à l'assemblée générale ordinaire en date du 26 juin 2008 sur la situation financière au 31 décembre 2007 de la société et sur les comptes consolidés du groupe

- 11 à 13** >>> Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société (en application de l'article L 225-68 du Code de Commerce) - Exercice 2007

- 14** >>> Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Bricodeal S.A. Exercice clos le 31 décembre 2007

- 15-16** >>> Comptes sociaux au 31 décembre 2007

- 17 à 20** >>> Extrait de l'annexe aux comptes annuels de Bricodeal Exercice 2007
Règles et méthodes comptables
(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

- 21 à 23** >>> Comptes consolidés au 31 décembre 2007

- 24 à 39** >>> Annexe au 31 décembre 2007 des comptes consolidés du groupe Bricodeal

- 40-41** >>> Rapport général des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2007

- 42** >>> Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2007

- 43** >>> Honoraires versés aux commissaires aux comptes
Exercice 2007

Rapport de gestion présenté à l'assemblée générale ordinaire en date du 26 juin 2008 sur la situation financière au 31 décembre 2007 de la société et sur les comptes consolidés du groupe

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre Société et son activité pendant l'exercice de douze mois s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 et de vous présenter également notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

→ 1 Rapport sur la situation et l'activité de la société Bricodeal

>>> A - Activité et résultats

1 - Nous vous précisons tout d'abord qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation de nos comptes et dans les méthodes d'évaluation

Au cours de cet exercice, le montant hors taxes sur la valeur ajoutée de nos prestations s'est élevé à 2.210.206 € contre, pour l'exercice précédent correspondant à une période de même durée 1.839.455 €.

Notre chiffre d'affaires a donc progressé en cours d'exercice en valeur absolue de 370.751 € soit d'environ 20,16 % en valeur relative.

Le produit de nos prestations a permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de 314.064 € contre pour l'exercice précédent, un résultat bénéficiaire de 23.100 € soit une augmentation en valeur absolue de 290.964 €.

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de 6.639.509 € contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de 6.313.128 € soit une augmentation en valeur absolue de 326.381 € et d'environ 5,16 % en valeur relative.

Le résultat net, compte tenu des impôts et des charges et produits exceptionnels est un bénéfice de 6.551.777 € contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de 6.159.576 € soit une augmentation en valeur absolue de 392.201 € et d'environ 6,36 % en valeur relative.

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- d'une dotation aux amortissements sur immobilisations de 338.327 €
- d'une dotation aux provisions pour départ à la retraite, de 1.474 €
- d'une dotation aux provisions pour impôts 223.159 €
- de frais financiers pour 279.692 €

et après inscription en produits :

- des dividendes reçus de nos filiales pour 6.098.368 € contre pour l'exercice précédent, des dividendes s'élevant à 5.904.855 €
- d'une reprise de provisions pour départ à la retraite 479 €.

2 - En sa qualité de holding animatrice, notre Société a continué de facturer à ses filiales l'ensemble des prestations qu'elle accomplit pour leur compte.

Les loyers facturés à BRICODEAL DISTRIBUTION, les intérêts facturés aux filiales au titre des engagements de caution consentis ainsi que le développement des services rendus, notamment, en matière informatique, expliquent l'augmentation globale de nos produits.

3 - Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

4 - Les principaux investissements de l'exercice ont concerné l'acquisition de matériel de bureau et informatique pour 11.150 €.

>>>B - Evolution de la situation financière de la société Analyse des principaux risques

Le ratio d'endettement financier de la Société par rapport aux capitaux propres s'est élevé en 2007 à 11,90 % contre 14,47 % en 2006.

La Société n'encourt pas de risques particuliers. L'analyse des principaux risques gérés par le Groupe est relatée dans la présentation des comptes consolidés.

>>>C - Filiales ou sociétés contrôlées Prise de participations

1 - Les résultats

Pendant l'exercice 2007, les résultats de l'activité de nos filiales s'expriment par les chiffres ci-après :

Secteur d'activité	C.A. HT	Résultat net
Fourniture de produits de bricolage à des revendeurs	45.524.897 €	(573.628) €
Vente aux professionnels du bâtiment	90.579.769 €	9.236.683 €
Fournitures industrielles et équipement pour le bureau (SENEGAL)	2.299.190 €	(2.425.079) €
Sociétés civiles immobilières	947.921 €	431.441 €

2 - Activités

En dépit d'une baisse de chiffre d'affaires des filiales concernées par le marché du bricolage, cette activité voit son résultat s'améliorer en 2007 grâce à une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation et à une cession du fonds de commerce "IBOSS" à une société sœur SIDER.

La perspective pour 2008, sur un marché stagnant, est un retour à l'équilibre.

L'activité de "Vente aux professionnels" continue sur son rythme de croissance, sur un marché de plus en plus concurrentiel qui

provoque un affaiblissement des marges. Sur 2008, l'activité continue de croître avec cette tendance baissière de la rentabilité.

La filière sénégalaise enregistre une baisse de 35 % de son chiffre d'affaires. L'activité "Fournitures Industrielles" en décroissance maîtrisée depuis plusieurs années a été arrêtée au début de l'année 2008, entraînant une restructuration importante.

3 - Prise de participation et prise de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code Commerce, nous vous informons que notre société n'a procédé à aucune prise de participation significative.

>>>D - Informations sociales et environnementales

Nous vous rappelons que l'article L 225-102-1 du Code de Commerce précise que le rapport annuel des sociétés cotées doit contenir des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

L'activité de la Société et plus généralement du Groupe n'a pas d'impact sur l'environnement.

En matière sociale, la politique décentralisée de ressources humaines de BRICODEAL, est basée sur des moyens et des principes communs.

BRICODEAL est active en France et au Sénégal et emploie 580 personnes dont 67 au Sénégal.

Les 513 salariés français se répartissent comme suit :

- 358 hommes et 155 femmes
- 482 CDI et 31 CDD et contrat d'apprentissage
- 98,83 % travaillent à temps plein

L'effectif de la société BRICODEAL SA était de 6 salariés au 31/12/2007, la répartition par filiale est la suivante :

- Sider : 249
- Bricodeal Distribution : 168
- Grenié : 62
- Outibat : 28
- Buhan et Teisseire : 67.

Au cours de l'année 2007, le Groupe a procédé à l'embauche de 59 personnes.

Tout au long de l'exercice 2007, 48 personnes ont quitté le Groupe pour faire valoir leur droit à la retraite ou pour donner une autre orientation à leur carrière.

Il n'y a pas un recours significatif à l'intérim durant l'année 2007.

>>>E - Renseignements relatifs à l'actionariat de la société

1 - En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que les principaux actionnaires détenant à la date du 31/12/2007 directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix huit vingtièmes ou des dix neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote aux assemblées sont les suivants :

1°) Monsieur Louis TEISSEIRE :

- directement plus du vingtième du capital social,
- indirectement à travers sa participation dans le capital social de la société GERVAL, plus du 1/3 du capital social,
- directement plus du tiers des droits de vote aux Assemblées Générales Ordinaires en raison de l'existence d'un démembrement sur 450.000 actions et plus du dixième des droits de vote aux Assemblées Générales Extraordinaires,
- indirectement à travers sa participation dans le capital de la société GERVAL, plus du dix-neuvième vingtièmes des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire.

2°) La société GERVAL :

- plus des 2/3 du capital social
- plus de la moitié des droits de vote aux Assemblées Générales Ordinaires en raison d'un droit de vote double attaché aux actions inscrites à son nom depuis plus de quatre ans,
- plus des 2/3 des droits de vote aux Assemblées Extraordinaires en raison de l'existence d'un démembrement sur 450.000 actions.

3°) Monsieur Jérôme TEISSEIRE :

- indirectement plus du tiers du capital.
- indirectement à travers sa participation dans le capital de la société GERVAL, plus du quart des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire et plus du tiers des droits de vote en Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous précisons qu'aucun nouveau seuil n'a été franchi au cours de l'année 2007.

2 - Conformément aux dispositions de l'article L 225.211 du Code de Commerce sur l'autocontrôle, nous vous informons que la Société BRICODEAL détenait au 31/12/2007, 125.010 de ses propres actions, soit 10 % de son capital d'une valeur nominale de 8 €, valorisées au cours d'achat pour 5.525.550,87 €.

3 - Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, que les salariés ne détenaient au 31 décembre 2007, aucune participation dans le capital de notre société.

Votre Assemblée Générale s'est prononcée le 26 juin 2006 sur un rejet de proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 alinéa 2.

4 - Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de Commerce, nous vous informons, dans le rapport spécial dont il va vous être donné lecture, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-177 à L 225-186 du Code de Commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

>>>F - Renseignements relatifs au marché de l'action

Il s'agit de notre dixième année de cotation.

Le cours de notre titre a connu des variations très importantes puisque le cours le plus haut a été atteint le 10/01/2007 pour 96 € et le cours le plus bas le 01/01/2007 pour 57,20 €.

Le cours moyen a été pour l'année 2007 de 65,67 €.

Au cours du premier trimestre 2008, vous voudrez bien noter que :

- le cours le plus haut a été atteint le 06/03/2008 : 118 €
- le cours le plus bas a été atteint le 25/03/2008 : 62,11 €
- le cours moyen a été, au cours du premier trimestre 2008, de 66,52 €

>>>G - Les mandataires sociaux

1 - La société est dirigée par :

- Monsieur Jérôme TEISSEIRE, Président du Directoire,
- Monsieur Didier DELAVAL, membre du Directoire.

sous le contrôle de :

- Monsieur Louis TEISSEIRE, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE, Vice Président du Conseil de Surveillance,
- Madame Anne de GALZAIN, membre du Conseil de Surveillance,

>>> H - Dispositions diverses

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de Commerce inséré dans le Code de Commerce par la Loi n° 2006-387 du 31 mars 2006, nous vous indiquons qu'à l'exception de la structure de notre capital social qui est relatée ci-avant au paragraphe E, il n'existe aucun dispositif particulier visant à lutter contre des OPA et concernant notamment :

- des restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions,
- des mécanismes de contrôle prévus dans le système d'actionnariat du personnel,
- l'existence de pacte d'actionnaires,
- des règles applicables notamment à la nomination et au remplacement des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ainsi qu'à la modification des statuts,
- les pouvoirs du Directoire concernant l'émission ou le rachat d'actions,
- des accords conclus par la société et susceptibles d'être modifiés en cas de changement de contrôle,
- des accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance

La structure du capital dont plus de 95 % des droits de vote sont contrôlés directement ou indirectement par Messieurs Louis et Jérôme TEISSEIRE, est en revanche susceptible d'avoir une influence en cas d'offre publique.

→ 2 Rapport sur la gestion du groupe

>>> A - Le périmètre de consolidation

Nous vous rappelons, au préalable, que sont comprises dans le périmètre de consolidation, les sociétés :

- BRICODEAL DISTRIBUTION
- SIDER
- GRENIE
- OUTIBAT
- BUHAN & TEISSEIRE (SENEGAL)
- SCI GRENIE
- SCI LIGNE DE L'EST
- SCI CARNOT 78

ainsi que la société

- RANDU DISTRIBUTION depuis le 1er trimestre 2008

La méthode de consolidation retenue pour l'ensemble des sociétés est celle de l'intégration globale.

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007, sur une période de douze mois pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Nous vous signalons que les comptes consolidés qui vous sont présentés sont établis selon les normes IFRS.

>>> B - Les résultats

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 136.546.451 € contre pour l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 118.073.090 €.

Le résultat opérationnel du groupe s'est élevé à 12.583.194 € contre pour l'exercice précédent un résultat opérationnel 10.516.473 €.

Le résultat opérationnel a donc augmenté de 2.076.721 €.

Le résultat consolidé pour l'ensemble des sociétés intégrées s'est élevé à 8.402.573 € contre pour l'exercice précédent un résultat consolidé de 6.317.816 € soit une augmentation en valeur absolue de 2.084.757 € et de 33 % en valeur relative.

Le résultat part du groupe s'élève à 8.345.822 €.

La part des minoritaires s'élève à 56.751 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-26 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé par les sociétés comprises dans la consolidation.

>>> C - Faits significatifs de l'exercice

1 - Le 21 décembre 2007, la société BRICODEAL a cédé 99,95 % des parts de la SCI LAUMA pour un montant de 101.279,33 €.

2 - La société BRICODEAL DISTRIBUTION a cédé à la société SIDER sa branche d'activité de "vente à distance auprès des Collectivités" moyennant le prix de 875.000 €.

>>> D - Analyse des principaux risques du groupe

Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Les principaux risques gérés par le Groupe sont exposés ci-après ; compte tenu de leur diversité, ils sont gérés majoritairement à un niveau centralisé.

Risques de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en € ou en Francs CFA, monnaie dont le cours de change avec l'Euro est fixe,
- le groupe effectue quelques achats à l'étranger en USD ; ces achats représentent moins de 4 % des achats du groupe. Par conséquent, aucune couverture n'a été à ce stade mise en place.
- Le groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts
- Le groupe n'est pas exposé au risque de change sur la conversion des états financiers des sociétés étrangères ; l'unique société étrangère (Buhan et Teisseire) établit ses comptes dans sa monnaie de fonctionnement (le Franc CFA), dont le cours de change avec l'Euro est fixe.

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le groupe a contracté l'essentiel de ses emprunts à taux variable sur la base du taux Euribor 3 mois ; le détail de ces emprunts et l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1 point du taux d'intérêt sont présentés ci-dessous.

Le tableau en note 12 des comptes consolidés présente l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1% des taux d'intérêts variables

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2008 issu des emprunts à taux variables (10.127.315 €) représente 98.77 % du total du capital restant dû par le groupe Bricodeal (1.0166.981 € correspondant aux emprunts à taux variable + emprunts à taux fixe).

La direction générale de la société mère est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Le groupe a en 2007 accordé un prêt à la société Gerval pour un montant de 7.000 K€, avec un taux d'intérêt basé sur l'Euribor 3

mois. Ledit prêt a été soldé le 7 mars 2008. A fin 2007, la base nette d'exposition au risque de taux est réduite à un montant de 3.167 K€.

Dans ce contexte, l'exposition du groupe à l'évolution des taux est jugée faible et le groupe n'a pas mis en place de couverture de taux.

Risques de liquidités

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales, lesquelles disposent en général de lignes de crédit bancaire à court terme.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la direction générale du groupe. Pour assurer son financement, le groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu de la situation peu endettée du groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe (en cours 31/12/07) : 126.838 euros
- Taux variable (en cours 31/12/07) : 10.166.981 euros

Risques sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

L'exposition du groupe à ce risque est mineure.

Risques opérationnels

■ Risques liés à l'approvisionnement et à la sous-traitance

Le Groupe n'a pas de dépendance particulière à l'égard de contrats d'approvisionnements auprès des fournisseurs référencés et veille à ne pas prendre d'engagements le conduisant à dépendre d'un ou plusieurs contractants.

La Société BRICODEAL considère qu'elle ne supporte pas de risques significatifs à cet égard et que dans tous les cas, la défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs devrait rapidement être suppléée par d'autres fournisseurs déjà référencés, sans qu'il y ait d'effet direct significatif sur le Groupe.

■ Risques liés aux actifs d'exploitation

Le Groupe détient les actifs nécessaires à son exploitation et ne se trouve pas en situation de dépendance par rapport à d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une infrastructure informatique lui permettant d'assurer la sécurité de ses systèmes d'information, principalement concentrés sur MOVEX.

Les stocks sont constitués essentiellement de produits permanents et les risques d'inventus sur ces produits font l'objet d'une provision représentant 6,90 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2007. Le taux de rotation constaté est de l'ordre de 3,73 mois de chiffre d'affaires

■ Risques clients

Tous les clients ont un encours maximal déterminé en fonction de la cotation attribuée par une société de renseignements commerciaux avec laquelle BRICODEAL a signé un contrat en France. Pour les 80% plus importants clients en terme de contribution au chiffre d'affaires de chaque filiale ou les clients dont le compte fonctionne depuis moins de 12 mois, l'encours est ajusté suivant l'évolution de cette cotation.

En cas de retard de règlement supérieur à 30 jours, les livraisons sont suspendues dans l'attente du règlement de la créance, au delà de 60 jours de retard de paiement, BRICODEAL fait intervenir une société de recouvrement.

■ Risques industriels et environnementaux

Aucune des sociétés du Groupe ne réalise la fabrication des produits vendus. La Société BRICODEAL ne supporte donc pas à ce titre de risque industriel.

Les risques environnementaux sont limités :

- à la mise en conformité réglementaire des entrepôts ;
- à l'évacuation et la valorisation des déchets, conformément à la réglementation environnementale ;
- à l'entreposage des produits définis comme dangereux par la législation française en vigueur (piles, accumulateurs et batteries, pots de peinture ou produits chimiques usagés, emballages souillés, etc.).

Toutes les mesures nécessaires pour un strict respect des points énoncés ci-dessus sont en place.

La Direction Générale de chacune des sociétés, les Directeurs logistiques, en concertation avec les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) des entreprises, sont directement en charge des conséquences de l'activité du Groupe sur son environnement.

Risques technologiques

De par leur nature, les métiers du Groupe ne présentent pas de risques importants de changement de technologie.

Risques liés à l'activité

Les risques concernant la fraude (essentiellement vols de produits commis par des membres du personnel) et la perte d'un homme clé n'ont pas été couverts en 2007.

La décision de ne pas couvrir ces risques a été prise par la Direction générale car elle a considéré que le coût des primes dépassait les avantages économiques attendus.

Risques juridiques

La Direction Générale dispose de l'expertise et d'une documentation fournie et régulièrement mise à jour.

Elle fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et de non-respect des législations applicables, à des Avocats et Conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

Réglementations particulières

Le Groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière.

Liens de dépendance avec d'autres sociétés

Le Groupe n'a pas de lien de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses clients. Aucun client ne représente plus de 1% du CA consolidé. Le Groupe ne présente pas non plus de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses fournisseurs.

Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Les marques exploitées par le Groupe ont été déposées en France à l'INPI.

Il s'agit des marques suivantes : BONPOIL, BSI, CAP VERT, DHOME, EIDER EUROGAZ, EXEM, FIX'PRO, EXPERT, FLUXE, FORIX, INDIGO, KITFLEX, LUDOR, MIMA, NEPTUNE, ORTA, PICATO, PVM, RACCORD, SITO'FIXE, STANG et OUTIBAT.

La société n'a pas déposé de brevet et il n'existe pas de dépendance à l'égard des brevets, de redevances, de franchises.

Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation

Les ventes réalisées à l'exportation concernent à plus de 99% les refacturations de BRICODEAL à sa filiale sénégalaise.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires réalisé à l'export, essentiellement au Sénégal (filiale BUHAN et TEISSEIRE) est inférieur à 2 % du chiffre d'affaires.

BRICODEAL sert de centrale d'achat pour sa filiale sénégalaise qu'elle refacture en euros avec un taux de commission de 3 % (maximum légal autorisé par la fiscalité sénégalaise).

Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe n'a été engagée au cours des derniers 18 mois.

Litiges et contentieux

Dans le cadre de ses activités normales, le Groupe est impliqué dans divers contentieux et procédures (litiges prud'homaux). La gestion des litiges et contentieux est assumée par la Direction générale en étroite liaison avec des avocats et conseils spécialisés.

La Société et ses filiales ont provisionné tout litige ou contentieux dont elles estiment qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur de leur estimation de ce risque réalisée sur la base d'une analyse individuelle en collaboration avec ses conseils extérieurs.

Il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur le résultat, le patrimoine, la situation financière et l'activité de la société BRICODEAL et du Groupe.

Tribunaux compétents en cas de litiges

Les Tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du Nouveau Code de Procédure Civile.

>>>E - Perspectives 2008 Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

La société BRICODEAL a pris le contrôle de la SAS RANDU DISTRIBUTION le 2 janvier 2008 moyennant le prix de 795.000 €.

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle mises en place par la société est joint au présent rapport.

Il va maintenant vous être donné lecture des rapports des commissaires aux comptes, notamment de leur rapport spécial sur les conventions relevant des articles L 225.86 et suivants du Code de Commerce.

Puis, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Directoire

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société

(en application de l'article L 225-68 du Code de Commerce) - Exercice 2007

Chers actionnaires,

En application de l'article L.225-68 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de BRICODEAL et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.



Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

La société BRICODEAL est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance et est soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à toutes les dispositions légales applicables aux sociétés commerciales.

>>>A - Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

L'article 21 des statuts de la Société fixe les pouvoirs du Conseil : "Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission."

Eu égard au mode d'organisation familiale, il n'existe à ce jour ni règlement intérieur, ni comité d'audit ou d'études.

Nous vous précisons que les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil de Surveillance en fonction de plusieurs critères :

- la charge de travail et les responsabilités assumées par les mandataires sociaux,
- les résultats et l'activité des différentes sociétés du Groupe.

Les informations sur lesdites rémunérations sont détaillées sur le rapport de gestion.

Nous vous informons en outre qu'aucun engagement autre n'est pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux.

>>>B - Calendrier et réunions du Conseil de Surveillance

Il est tenu au minimum cinq Conseils de Surveillance par an.

■ Janvier

Examen du rapport du Directoire sur le 4ème trimestre de l'année N-1

■ Avril - Mai

Examen et arrêté des comptes et consolidés au 31 décembre - Examen des documents de gestion prévisionnelle - Préparation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires - Examen du rapport du Directoire sur le 1er trimestre de l'année N - Questions diverses.

■ Juin

Après l'Assemblée Générale, fixation des jetons de présence.

■ Juillet

Examen du rapport du Directoire sur le 2ème trimestre de l'année N

■ Octobre

Examen et arrêté des comptes au 30 juin, rapport d'activité semestriel - Examen des documents de gestion prévisionnelle - Rapport du Directoire sur le 3ème trimestre de l'année N - Questions diverses.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois.

L'agenda des réunions a été le suivant :

- 01/01/2007
- 15/05/2007
- 26/06/2007
- 17/07/2007
- 05/10/2007
- 17/10/2007

L'ordre du jour était établi par le Président.

Il était communiqué préalablement à chaque réunion et accompagné, dans la mesure du possible, des projets de documents aux membres du Conseil ainsi qu'aux commissaires aux comptes lorsqu'ils sont convoqués.

La Société dont le rôle essentiel est celui d'une Société holding, a un effectif réduit ne justifiant pas la présence d'un Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, le Président demande régulièrement aux membres du Conseil de Surveillance s'ils souhaitent recevoir d'autres documents ou rapports pour compléter leur information.

Un procès-verbal détaillé était établi à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

→ 2 Procédures de contrôle interne mises en place par la société

2.1 - Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration et qui s'est poursuivi depuis le 1^{er} janvier 2007 avec le Conseil de Surveillance, les dirigeants et le personnel de la Société et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- l'efficacité des opérations.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et des erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

2.2 - L'organisation du contrôle interne au sein du groupe

Les principaux acteurs du Contrôle Interne sont :

- la Direction Générale
- les responsables de filiales
- les principaux cadres opérationnels réunis au sein de comités de direction constitués par filiale
- les responsables de la comptabilité des sociétés du groupe

Sur le plan des outils informatiques, le choix d'un ERP du marché utilisé par toutes les filiales françaises afin d'homogénéiser l'environnement informatique du groupe est de nature à renforcer la fiabilité et la sécurisation du processus de production des informations comptables et financières.

Il est en adéquation avec les principes d'évolutivité et de pérennité du système d'information.

Par ailleurs, l'externalisation des "métiers" concernant la gestion des serveurs, des procédures de sauvegardes, du plan de secours et des problèmes liés à la gestion d'un réseau Intranet diminue fortement la criticité relative aux risques physiques en cas de sinistre majeur.

Le système de reporting mensuel du chiffre d'affaires et des marges réalisées par l'ensemble des sociétés du groupe permet à la Direction générale de suivre de façon continue l'évolution des performances de chaque société et de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs qui leur ont été fixés. De même, la situation de trésorerie des filiales françaises fait l'objet d'une remontée bimensuelle à la Direction Générale.

Ce reporting repose sur un système d'information intégré. Le chiffre d'affaires et les marges issus des statistiques commerciales sont régulièrement rapprochés de la comptabilité générale.

Des procédures et des directives définissent les règles d'exercice des principales opérations courantes au sein du groupe. Ces procédures sont identiques pour toutes les sociétés françaises :

Proiciel intégré

L'utilisation du progiciel intégré permet un chaînage entre l'achat de la marchandise, son entrée en stock, sa vente et sa sortie du stock.

Clients

Les créances clients font l'objet d'un en-cours maximum autorisé empêchant la livraison en cas de dépassement. Des procédures de relance systématique des arriérés de créances clients sont appliquées et celles-ci font l'objet d'une revue régulière par le service comptable dans le cadre de l'évaluation du risque de non recouvrement et des provisions correspondantes.

Achats

La Direction Générale fixe la politique d'achats du groupe, les ser-

vices achats étant responsables de la gestion quotidienne dans le cadre de la politique définie par la Direction Générale.

Concernant les achats autres que les marchandises, non gérés par les services achats, ceux-ci sont autorisés par les responsables de filiales dans le cadre de leur délégation de pouvoir et sous réserve du respect des objectifs qui leur ont été fixés.

Stocks

Sous la responsabilité des directeurs d'exploitation de chaque filiale, les stocks font l'objet d'un suivi informatique permanent.

Ils sont contrôlés physiquement par des inventaires qui sont réalisés selon les filiales, soit en totalité une fois par an ou de façon tournante de manière que chaque article soit contrôlé au moins une fois dans l'année.

Investissements

Les investissements sont soumis à l'approbation de la Direction Générale préalablement à tout engagement.

Opérations financières

Les procédures de rapprochement bancaire sont systématiques et exhaustives. Les autorisations de signature bancaire sont limitées à la Direction Générale et aux Directeurs de filiales conformément aux principes de séparation des fonctions.

Personnel

L'embauche des cadres est de la responsabilité de la Direction Générale.

Celle des employés et agents de maîtrise des membres du Comité de Direction de chaque filiale, chaque membre gérant son équipe.

Les responsables du personnel veillent à la conformité des embauches de personnel par rapport aux directives transmises par la Direction Générale et au respect des lois et des règlements.

La paie fait l'objet d'une revue mensuelle par la Direction Générale.

Suivi de la qualité

Des indicateurs permettent de suivre et d'améliorer en permanence le taux de satisfaction de la clientèle (pourcentage articles livrés par rapport aux articles commandés, respect des délais de livraison, litige avec transporteurs, qualité des emballages).

2.3 - Elaboration de l'information financière

Pour ce qui concerne l'élaboration et le traitement des éléments financiers et comptables qui constituent le support de notre information financière, le dispositif de contrôle interne vise à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

Concernant notre filiale étrangère, un processus spécifique de remontée d'informations a été mis en place afin de collecter les informations utiles à la réalisation de la consolidation.

Les comptes semestriels font l'objet de la part des commissaires aux comptes d'une revue limitée et les comptes annuels d'un audit. La préparation des options de clôture et l'organisation de la revue des travaux de consolidation sont effectuées en étroite coopération avec les commissaires aux comptes.

→ 3

Plan de progrès dans le domaine du contrôle interne

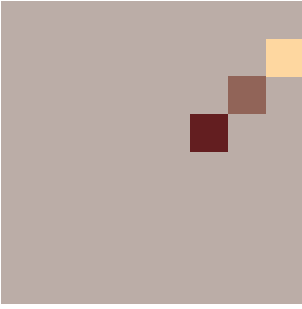
Le groupe continue de poursuivre sa démarche de constante amélioration de la qualité et de la documentation de son système de contrôle interne.

Les efforts ont porté cette année plus particulièrement sur l'en-cours clients et la rotation des stocks.

En matière informatique, l'entreprise prépare depuis 2006 la migration de son progiciel vers une nouvelle version qui devait apporter beaucoup plus de souplesse et de convivialité. Le projet devrait aboutir courant 2008.

La grande implication des dirigeants dans la vie quotidienne de l'entreprise permet de procéder aux corrections de procédures chaque fois qu'elles s'imposent.

Louis TEISSEIRE
Président du Conseil de Surveillance



Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Bricodeal S.A. Exercice clos le 31 décembre 2007

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Bricodeal S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bricodeal S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Mérignac et Bruges, le 3 juin 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit/Département de KPMG S.A.
Eric Junières
Associé

SAGEC
Philippe Bourdy
Associé

Comptes sociaux au 31 décembre 2007

>>> Bilan actif

	Brut	31/12/07 Amort	Net	31/12/06 Net	31/12/05 Net
ACTIF IMMOBILISE					
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	1 278 824	1 170 792	108 032	233 909	215 344
Fonds commercial	10 858		10 858	10 858	10 858
Immobilisations incorporelles en cours	174 840		174 840	97 038	0
Installations tech, matériel logiciels, & outill. industriel	843 576	284 473	559 103	727 819	0
Autres immobilisations corporelles	120 380	74 556	45 824	58 728	75 542
Immobilisation corporelles en cours			0	0	533 600
Participations	29 331 445		29 331 445	29 402 249	26 126 545
Autres immobilisations financières	12 679 359		12 679 359	5 615 335	4 178 312
	44 439 282	1 529 821	42 909 461	36 145 936	31 140 202
ACTIF CIRCULANT					
Frs avances et acomptes	556		556	176	21
Clients et comptes rattachés	98 706		98 706	576 532	285 520
Autres créances	1 572 767		1 572 767	1 140 270	1 605 198
Valeurs mobilières de placement			0	4 999 876	0
Disponibilités	8 531 525		8 531 525	3 621 404	5 851 001
Charges constatées d'avance	37 620		37 620	111 320	9 015
	10 241 174	0	10 241 174	10 449 578	7 750 755
TOTAL GENERAL	54 680 456	1 529 821	53 150 635	46 595 514	38 890 957

>>> Bilan passif

	31/12/07 Net	31/12/06 Net	31/12/05 Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital	10 000 800	10 000 800	10 000 800
- Réserve légale	1 000 080	1 000 080	1 000 080
- Réserves réglementées		0	0
- Autres réserves	26 831 003	21 516 693	18 995 566
Report à nouveau	100 008	154 815	74 610
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 551 777	6 159 576	4 321 667
	44 483 667	38 831 963	34 392 723
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour charges	1 653 593	1 429 440	590 675
DETTES (1)			
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit	2 828 571	3 300 000	0
Emprunt et dettes financières	2 465 945	2 321 449	3 211 713
Fournisseurs et comptes rattachés	106 100	367 328	590 266
Dettes fiscales et sociales	1 595 356	316 419	81 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	5 295
Autres dettes	17 402	28 914	19 000
	7 013 374	6 334 110	3 907 560
TOTAL GENERAL	53 150 635	46 595 514	38 890 958
(1) dont à plus d'un an	2 357 142	2 828 571	0
(1) dont à moins d'un an	4 656 232	3 505 539	3 907 560

>>> Comptes de résultat de BRICODEAL 2007

	31/12/2007		31/12/2006		Variation N/N-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 210 206	100,0	1 839 455	100,0	370 751	20,2
<i>Ventes de marchandises</i>	370 045	100,0	172 380	100,0	197 665	114,7
Achats de marchandises	279 656	75,6	87 396	50,7	192 260	220,0
<i>Coût d'achat marchandises vendues</i>	279 656	75,6	87 396	50,7	192 260	220,0
MARGE COMMERCIALE	90 389	24,4	84 984	49,3	5 405	6,4
Production vendue	1 840 161	83,3	1 667 075	90,6	173 086	10,4
<i>Production de l'exercice</i>	1 840 161	83,3	1 667 075	90,6	173 086	10,4
Achats de matières premières et autres appro.	1 544	0,1	2 734	0,1	-1 190	-43,5
Autres achats et charges externes	679 695	30,8	733 487	39,9	-53 792	-7,3
<i>Consommations</i>	681 239	30,8	736 221	40,0	-54 982	-7,5
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	1 249 311	56,5	1 015 837	55,2	233 474	23,0
<i>Subventions d'exploitation</i>	779	0,0	6 228	0,3	-5 449	-87,5
<i>Impôts et taxes</i>	51 102	2,3	79 958	4,3	-28 856	-36,1
Rémunérations	364 265	16,5	441 135	24,0	-76 870	-17,4
Charges sociales	143 838	6,5	181 383	9,9	-37 545	-20,7
<i>Charges de personnel</i>	508 103	23,0	622 518	33,8	-114 415	-18,4
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	690 108	31,2	319 590	17,4	370 518	115,9
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges	7 140	0,3	7 584	0,4	-444	-5,9
Dotations aux amort. sur immobilisations	338 327	15,3	301 603	16,4	36 724	12,2
Dotations aux prov. pour risques et charges	1 474	0,1	971	0,1	503	51,8
Autres charges d'exploitation	44 160	2,0	1 500	0,1	42 660	2 844,0
<i>Autres charges et produits</i>	391 101	17,7	-296 490	-16,1	687 591	-231,9
RESULTAT D'EXPLOITATION	314 064	14,2	23 100	1,3	290 964	1 259,6
Produits des participations	6 098 368	275,9	5 904 856	321,0	193 512	3,3
Autres intérêts et produits assimilés	227 940	10,3	242 211	13,2	-14 271	-5,9
Autres produits financiers	292 283	13,2	139 309	7,6	152 974	109,8
Reprise sur amortissement et provision pour risque financier		0,0	90 465	4,9	-90 465	-100,0
<i>Produits financiers</i>	6 618 591	299,5	6 376 841	346,7	241 750	3,8
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	279 692	12,7	86 812	4,7	192 880	222,2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 455	0,6			13 455	
<i>Charges financières</i>	293 147	13,3	86 812	4,7	206 335	237,7
RESULTAT FINANCIER	6 325 444	286,2	6 290 028	342,0	35 416	0,6
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	6 639 508	300,4	6 313 128	343,2	326 380	5,2
Produits exceptionnels sur opé. de gestion	111 297	5,0	194 803	10,6	-83 506	-42,9
Produits exceptionnels sur opé. en capital						
Autres produits exceptionnels			16	0,0	-16	-100,0
Reprise sur amort et prov exceptionnel						
<i>Produits exceptionnels</i>	111 297	5,0	194 819	10,6	-83 522	-42,9
Charges exceptionnelles sur opé. de gestion	105 335	4,8	64 342	3,5	40 993	63,7
Charges exceptionnelles sur opé. en capital						
<i>Charges exceptionnelles</i>	105 335	4,8	64 342	3,5	40 993	63,7
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 962	0,3	130 477	7,1	-124 515	-95,4
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>	-375 732	-17,0	0		-375 732	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	469 426	21,2	284 030	15,4	185 396	65,3
TOTAL DES PRODUITS	8 948 014	404,8	8 424 927	458,0	523 087	6,2
TOTAL DES CHARGES	2 396 237	108,4	2 265 351	123,2	130 886	5,8
RESULTAT NET	6 551 777	296,4	6 159 576	334,9	392 201	6,4

Extrait de l'annexe aux comptes annuels de Bricodeal Exercice 2007

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 53 150 635 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 6 551 777 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/07.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

→ 1 Faits significatifs de l'exercice

Néant.

→ 2 Immobilisations incorporelles

Les frais de logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans.

→ 3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

■ Matériel de transport	4 ans
■ Matériel de bureau	5 ans
■ Mobilier	5 ans

→ 4 Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées, s'il y a lieu, pour chaque participation prise individuellement, par différence entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en combinant les méthodes d'évaluation reposant sur

- l'approche patrimoniale (actif net réévalué)
- l'approche de rendement (capacité de l'entreprise à générer des profits pour l'avenir)

→ 5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

→ 6 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La Société comptabilise une provision pour indemnités de départ à la retraite. Au 31 décembre 2007, cette provision est calculée en application de la recommandation n° 2003-R.01 du CNC (méthode des unités de crédit projetées).

Hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements :

- Taux d'actualisation : 5,48 %
- Pourcentage d'augmentation des salaires : 2%
- Taux d'inflation : 2 %

En conséquence, il a été constaté à la clôture de l'exercice une dotation nette d'un montant de 994 euros pour porter la provision à 11 141 euros.

→ 7 Intégration fiscale

Dans le cadre de l'intégration fiscale qui regroupe les Société suivantes :

- BRICODEAL (Société mère)
- BRICODEAL DISTRIBUTION
- GRENIE
- OUTIBAT
- SIDER

Chaque Société a été imposée aux taux en vigueur au 31 décembre 2007 sur son propre résultat fiscal.

Le profit d'impôt résultant de l'intégration fiscale a été enregistré dans les comptes de la société mère. Toutefois, le profit résultant du déficit de la Société BRICODEAL DISTRIBUTION et d'OUTIBAT ont fait l'objet d'une provision pour restitution d'impôt dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui prévoit la restitution de l'impôt de la société déficitaire, sur l'exercice au cours duquel elle redeviendra bénéficiaire.

Le profit d'impôt s'analyse de la façon suivante :

Profit lié à la reprise de la quote part de charges sur distribution de dividendes	89 564
Perte liée à l'abattement de 763.000 € (contribution sociale)	-5 499
Profit lié au déficit d'Outibat	20 231
Profit lié au déficit de Bricodeal Distribution	494 595
	598 891
Provision pour restitution d'impôt	-223 159
Profit d'impôt	375 732

→ 8 Charges et produits financiers concernant les entreprises liées (hors dividendes)

Dans le cadre d'une convention de fusion des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe, les charges financières sont intégralement enregistrées dans les comptes de la société mère et refacturées aux filiales en fonction de leur utilisation du crédit de trésorerie mis à leur disposition, dans les proportions ci-après :

■ SIDER	0
■ GRENIE	0
■ BRICODEAL DISTRIBUTION	265 240
■ OUTIBAT	27 043
	292 283

→ 9 Actions propres

Suivant autorisation de l'Assemblée Générale, la Société détient certaines actions propres, achetées sur le marché financier ainsi qu'à la Sté GERVAL.

La société détient au 31 décembre 2007, 125.010 actions valorisées au cours d'achat pour un montant total de 5.525 550,87 euros.

→ 10 Droit individuel à la formation

Le nombre d'heures global pour tous les salariés au 31/12/07 s'élève à 320 heures.

→ 11 Consolidation des comptes

Au 31 décembre 2007, le périmètre de consolidation est le suivant :

	Pourcentage d'intérêt direct	Pourcentage de contrôle	Siège Social
S.A. BRICODEAL : Société mère			Bordeaux (33)
S.A.S. BRICODEAL DISTRIBUTION	99,78%	99,78%	Bordeaux (33)
S.A. BUHAN et TEISSEIRE (SENEGAL)	99,90%	99,90%	Dakar
S.A.S. GRENIE	99,93%	99,93%	Bègles (33)
S.A.S. SIDER	99,70%	99,70%	Villenave d'Ornon (33)
S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Bordeaux (33)
S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Villeurbanne (69)
S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Bordeaux (33)
S.A.S. OUTIBAT	100,00%	100,00%	Camblanes et Meynac (33)

>>> Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations Réévaluations Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 367 041	116 145	18 664	1 464 522
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Installations techniques, matériel et outil industriel	843 576			843 576
Matériel de transport	63 200			63 200
Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 029	11 150		57 179
En-cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations	29 402 249	30 475	101 279	29 331 445
Autres titres immobilisés	5 515 207	14 400	4 055	5 525 552
Prêts et autres participations financières	100 128	7 153 808	100 128	7 153 808
TOTAL GENERAL	37 337 430	7 325 978	224 126	44 439 282

>>> Amortissements

	Valeur en début d'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Diminutions sorties, reprises	Valeur en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 025 236	145 556			1 170 792
Installations techniques, matériel et outil industriel	115 757	168 715			284 473
Matériel de transport	15 932	15 800			31 732
Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 569	8 256			42 825
TOTAL	1 191 494	338 327	0	0	1 529 821

>>> Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pensions et obligations similaires	10 147	1 474	479	11 141
Autres provisions pour risques et charges	1 419 293	223 159		1 642 452
Provisions sur titres de participation				0
Provisions sur autres immos financières				0
TOTAL	1 429 440	224 633	479	1 653 593

>>> Fonds commercial

<i>Éléments constitutifs du fonds commercial</i>	<i>Montant des éléments reçus en apport</i>
Apport suite à la fusion avec la SARL MAISON LOUIS TEISSEIRE le 1 ^{er} janvier 2001	10 858
TOTAL	10 858

>>> Engagements financiers

Cautions solidaires de BRICODEAL en garantie des emprunts contractés par :

<i>Montant</i>	
ENGAGEMENTS DONNÉS	
BRICODEAL DISTRIBUTION	2 450 000,00
GRENIE	400 000,00
SIDER	2 817 000,00
SCI LIGNE DE L'EST	1 420 200,00
SCI CARNOT	1 920 000,00
SCI GRENIE	180 000,00
Total	9 187 200,00

Nantissement des actions de la Société OUTIBAT et des parts de la SCI LAUMA pour 2.828.571,44 €.

>>> Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

<i>Allègements de la dette future d'impôt</i>	<i>Montant</i>
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES L'ANNÉE DE LEUR COMPTABILISATION	
Contribution de solidarité	4 004
Provision départ en retraite	11 141
Frais acquisition titres de participation	
TOTAL	15 145

>>> Effectif moyen

	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel mis à disposition de l'entreprise</i>
Cadres	3	0
Agents de maîtrise et techniciens	3	0
TOTAL	6	0

>>> Ventilation du chiffre d'affaires net

	<i>France</i>	<i>Etranger</i>	<i>Total</i>
Prestations de services		26 523	26 523
Ventes de marchandises	370 045	2 648	372 693
Produits des activités annexes	1 810 989		1 810 989
TOTAL	2 181 035	29 171	2 210 206

>>> Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<i>Avant impôt</i>	<i>Impôt correspondant</i>	<i>Après impôt</i>
Résultat courant	6 639 509	93 646	6 545 863
Résultat exceptionnel	5 962	48	5 914
Résultat comptable	6 645 471	93 694	6 551 777

Comptes consolidés au 31 décembre 2007

>>> Bilan actif

	Note	31/12/2007	31/12/2006
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	3	3 684 049	3 752 175
Autres immobilisations incorporelles	1	493 905	569 293
Immobilisations corporelles	2	15 361 330	16 578 977
Immeubles de placement			
Participations entreprises associées			
Actifs financiers disponibles à la vente	4	3 971	3 971
Autres actifs non-courants	5	7 188 591	142 923
Actifs d'impôts différés	5	1 273 494	206 347
		28 005 340	21 253 686
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	6	26 648 447	26 395 773
Clients et autres débiteurs	7	28 383 561	26 518 431
Autres actifs courants	8	2 226 067	2 645 871
Actif d'impôt courant		0	0
Actifs financiers à la juste valeur contrepartie résultat			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	9	13 977 785	14 224 750
Actifs non courants destinés à être cédés			
		71 235 860	69 784 825
TOTAL ACTIF		99 241 200	91 038 511

>>> Bilan passif

	Note	31/12/2007	31/12/2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		10 000 800	10 000 800
Autres réserves		40 999 587	35 648 078
Titres en auto-contrôle			
Résultat de l'exercice		8 345 822	6 273 703
Total part du groupe		59 346 209	51 922 581
Interêts minoritaires		165 249	153 230
		59 511 458	52 075 811
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	12	10 783 069	12 737 937
Passif d'impôts différés			
Provisions à long terme	11	804 644	888 394
Autres passifs non courants	13	108 528	98 412
		11 696 241	13 724 743
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et autres débiteurs	14	11 479 995	11 818 725
Emprunts à court terme			
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	12	5 687 448	5 262 109
Passif d'impôt courants	15	3 469 142	1 908 028
Provisions à court terme	11	1 139 325	585 580
Autres passifs courants	15	6 257 591	5 663 515
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés		0	
		28 033 501	25 237 957
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		99 241 200	91 038 511

>>> Résultat consolidé IFRS

	Note	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires		136 546 451	118 073 090
Autres produits de l'activité		1 195 197	892 483
Achats consommés		(85 392 978)	(72 083 148)
Charges de personnel	18	(22 288 939)	(20 717 250)
Charges externes	17	(11 668 923)	(10 898 353)
Impôts et taxes		(1 783 792)	(1 550 612)
Dotations aux amortissements		(2 328 271)	(2 156 013)
Dotations aux provisions		(1 606 154)	(478 744)
Autres produits et charges d'exploitation	19	(60 432)	(568 776)
Autres produits et charges opérationnels	21	(28 965)	3 796
Résultat opérationnel		12 583 194	10 516 473
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	20	377 242	234 877
Coût de l'endettement financier brut	20	(824 648)	(576 728)
Coût de l'endettement financier net		(447 406)	(341 851)
Autres produits et charges financiers	20	57 281	47 209
Charge d'impôt	22	(3 790 496)	(3 904 015)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		8 402 573	6 317 816
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		8 402 573	6 317 816
Part du groupe		8 345 822	6 273 703
Intérêts minoritaires		56 751	44 113
Résultat net de base par action		7,41790	5,57620
Résultat net dilué par action		7,41790	5,57620

>>> Etat des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31/12/07

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2006	10 000 800	33 695 108	4 940 566	48 636 474	161 126	48 797 600
Distributions de dividendes		(1 720 335)			(36 940)	
Affectation en réserves		4 940 566	(4 940 566)			
Résultat de la période		0	6 273 580	6 273 580	44 242	6 317 822
Incidence des réévaluations						
Acquisition de titres en autocontrôle		(1 283 458)				
Changements de méthodes comptables						
Autres variations		16 197			(15 198)	
Solde au 31 décembre 2006	10 000 800	35 648 078	6 273 703	51 922 581	153 230	52 075 811
Solde au 1^{er} janvier 2007	10 000 800	35 648 078	6 273 703	51 922 581	153 230	52 075 811
Distributions de dividendes		(900 072)			(41 611)	
Affectation en réserves		6 273 703	(6 273 703)			
Résultat de la période	0	0	8 345 822	8 345 822	56 751	8 402 573
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Acquisition d'actions propres soit 1.850 actions acquises		(10 344)				
Changements de méthodes comptables						
Autres variations		(11 778)			(3 121)	
CAPITAUX PROPRES N	10 000 800	40 999 587	8 345 822	59 346 209	165 249	59 511 458

>>> Tableau de flux de trésorerie consolidé normes IFRS

	Note	31/12/2007	31/12/2006
TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat de la période		8 402 573	6 317 816
Ajustements pour :			
■ Amortissements des immobilisations incorporelles	1	366 205	296 237
■ Amortissements des immobilisations corporelles	2	1 962 066	1 859 776
■ Dépréciation des stocks	6	778 850	690 626
■ Charges financières nettes	20	395 319	294 642
■ Plus-values de cession, nettes d'impôt	21	28 965	-3 796
■ Charges d'impôt	22	3 790 496	3 904 015
Résultat opérationnel avant variation du BFR		15 724 474	13 359 316
■ Augmentation des créances clients et autres débiteurs	7	-1 453 813	-4 538 893
■ Augmentation des stocks	6	-1 031 524	-3 896 439
■ Augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	14	279 546	2 308 951
■ Augmentation des provisions et avantages du personnel	11	469 995	302 398
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		13 988 678	7 535 333
■ Intérêts payés		-645 111	-68 707
■ Impôts sur le résultat payés		-3 349 528	-3 250 592
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		9 994 039	4 216 034
Trésorerie provenant des activités d'investissements			
- Produits de cession d'immobilisations corporelles	21	586 450	36 040
- Produits de cession d'actifs financiers		104 279	
- Intérêts reçus			
- Dividendes reçus			
- Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise			-2 280 091
- Acquisition d'immobilisations	1 et 2	-1 712 978	-2 057 290
- Acquisition d'actifs financiers	5	-7 045 668	-99 266
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		-8 067 917	-4 400 607
Trésorerie provenant des activités de financement			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-900 072	-1 720 335
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-41 597	-36 940
- Rachat d'actions propres		-10 344	-1 283 458
- Encaissements liés aux nouveaux emprunts			1 942 369
- Remboursement d'emprunt		-1 924 861	0
Trésorerie nette provenant des activités de financement		-2 876 874	-1 098 364
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-950 752	-1 282 937
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier		12 009 519	13 292 456
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre	10	11 058 767	12 009 519



Annexe au 31 décembre 2007 des comptes consolidés du groupe Bricodeal

→ 1 Principales méthodes comptables

BRICODEAL SA est une entreprise consolidée domiciliée en France.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés le 30 mars 2008 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du mois de Juin 2008.

1.1) Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe Bricodeal SA au 31 décembre 2007 ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'issu par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Concernant les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, le Groupe a procédé comme suit :

- La norme IFRS 7 "instruments financiers - information à fournir" et l'amendement à IAS 1, portant sur les informations à fournir sur le capital, applicables à compter du 1^{er} janvier 2007, ont été appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés. L'application de ces nouvelles normes a amené la société à présenter des informations supplémentaires présentées en note 2.22) Gestion des risques financiers.
- Concernant IFRIC 7 relative à "l'information comparative à produire en application d'IAS 29 'Information financière dans les économies hyper-inflationnistes'", IFRIC 8 relative "au champ d'application d'IFRS 2", IFRIC 9 relative à "la réévaluation des dérivés incorporés" et IFRIC 10 relative à "l'information financière intermédiaire et dépréciation", l'application de ces nouvelles interprétations n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2007.

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice 2007:

- IFRS 8 "Secteurs opérationnels" introduit l'"approche de la direction" pour établir l'information sectorielle, applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.
- IAS 23 révisée "Coûts d'emprunt", applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 11 "IFRS 2- Transactions intragroupe basées sur des actions", applicable pour les exercices ouverts à compter du 30 juin 2007 ;
- IFRIC 12 "Accords de concession de services", applicable à compter du 1^{er} janvier 2008 ;
- IFRIC 13 "Programmes de fidélisation des clients", applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 14 "IAS 19- Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction", applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

A l'exception de IFRIC 13, dont les impacts éventuels n'ont à ce stade pas été estimés, le Groupe n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de l'adoption de ces normes et interprétations.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis à l'euro le plus proche.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- les calculs des pertes de valeur sur les actifs,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celle-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du groupe.

1.2) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de BRICODEAL et de ses filiales au 31 décembre 2007. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période que la société mère en utilisant les mêmes méthodes et principes comptables. Des ajustements en consolidation sont éventuellement pratiqués pour harmoniser l'ensemble des méthodes et principes comptables du groupe.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifia-

bles et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises que BRICODEAL contrôle de manière exclusive par détention de la majorité des droits de vote.

La société BRICODEAL ne détient aucune participation dans une entreprise associée ou une coentreprise.

1-3) Monnaie étrangère

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société BRICODEAL et de ses filiales est l'euro, à l'exception de la SA BUHAN & TEISSEIRE dont les comptes sont établis en francs CFA.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

1-4) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, l'estimation initiale, le cas échéant, des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et sont amortis séparément.

Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est

encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions15 - 20 ans
- Installations techniques, Matériel et Outillage5 - 10 ans
- Agencements divers5 - 10 ans
- Autres immobilisations corporelles3 - 5 ans

1-5) Immobilisations incorporelles

Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1^{er} janvier 2004, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, essentiellement des logiciels, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les dépenses portant sur un goodwill ou des marques générées en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages

économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour le goodwill, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture.

Le groupe ne possède pas d'autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

- Logiciels1 - 3 ans

1-6) Instruments financiers

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit dans les notes annexes les concernant.

Un instrument financier est comptabilisé si le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels du Groupe de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si le Groupe transfère l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages. Les achats et les ventes "normalisés" d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les passifs financiers sont décomptabilisés si les obligations du Groupe spécifiées au contrat arrivent à expiration ou ont été éteintes ou annulées.

■ Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

■ Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des

pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

■ **Les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

■ **Emprunts portant intérêt**

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

■ **Autres**

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers composé ou dérivé.

1-7) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

1-8) Créances clients

Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Elles font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des risques de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

En ce qui concerne la filiale sénégalaise Buhan & Teisseire, l'appréciation du risque tient compte des habitudes locales de règlements par les clients et des éléments d'analyse spécifiques à ce pays.

1-9) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds en caisse et les placements à court terme ayant une échéance initiale généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition et présentent un risque négligeable de variation de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie mais sont présentés au bilan en autres passifs financiers courants.

1-10) Dépréciation

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

La valeur recouvrable de ces actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendant, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées antérieurement ont diminué ou n'existent plus.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à l'échéance et des créances comptabilisées au coût amorti, est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés,

actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale).

1-11) Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

1-12) Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables.

Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1-13) Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle.

Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Tous les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2007	2006
Taux d'actualisation	5,48%	4,60%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de croissance des salaires	2,00%	2,00%
Turn over	Propre à chaque filiale	

1-14) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1-15) Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1-16) Produits

Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

1-17) Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle. Les contrats de location utilisés par le groupe concernent essentiellement les véhicules. Ils portent sur une durée maximale de 24 mois sans transfert de propriété à leur terme. En application de la norme IAS 17, ils ont été considérés comme des contrats de location simple.

Éléments financiers

Les éléments financiers comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes et les profits et pertes de change qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

1-18) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1-19) Le résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, minoré des actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

1-20) Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

(I) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

(II) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimés qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles correspond à la valeur d'utilité qui repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

(III) STOCK ET EN-COURS

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

(IV) CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La juste valeur des clients et autres débiteurs est estimée sur la base de la valeur des flux de trésorerie futurs, actualisée au taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

(V) PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

1.21) Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque sur actions

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au conseil de surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité

de la fonction financière et de la direction générale du groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la direction générale du groupe.

A) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

■ A. Clients et autres débiteurs

Les filiales françaises du groupe vendent exclusivement à des clients situés en France et la filiale Sénégalaise réalise des ventes locales. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- **la grande distribution** : les délais de règlement sont en général de 90 jours. Le risque de crédit est mineur.
- **Les collectivités** : les délais de règlements sont proches de 60 jours. Il n'existe pas de risque de crédit sur les collectivités publiques. En ce qui concerne les collectivités privées, une analyse est menée au cas par cas.
- **Les artisans** : les délais de règlement sont en moyenne à 30 jours. Le risque de crédit est faible compte tenu de l'éclatement du risque sur un très grand nombre de clients d'une part et de la procédure de gestion des encours d'autre part. En effet, le niveau d'encours par client est très faible, décidé pour tout nouveau client après analyse du dossier et consultation d'un organisme de notation puis revu annuellement. Dans ce contexte, le groupe a choisi de ne pas souscrire d'assurance crédit car le ratio bénéfice/coût ne le justifie pas.

En ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs. L'analyse des créances clients par échéance est présentée en note 7).

■ B. Placements

Le groupe a consenti en 2007 un prêt au profit de la société Gerval (partie liée) pour un montant de 7.000 K€ à échéance au plus tard le 31 décembre 2009, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + 0,60%.

Par ailleurs, le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP

monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs.

Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

B) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales, lesquelles disposent en général de lignes de crédit bancaire à court terme.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la direction générale du groupe.

Pour assurer son financement, le groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu de la situation peu endettée du groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les informations relatives au risque de liquidité figurent dans la note 12).

C) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

■ A. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en € ou en Francs CFA, monnaie dont le cours de change avec l'Euro est fixe,
- le groupe effectue quelques achats à l'étranger en USD ; ces achats représentent moins de 4 % des achats du groupe. Par conséquent, aucune couverture n'a été à ce stade mise en place.
- Le groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts
- Le groupe n'est pas exposé au risque de change sur la conversion des états financiers des sociétés étrangères ; l'unique société étrangère (Buhan et Teisseire) établit ses comptes dans sa monnaie de fonctionnement (le Franc CFA), dont le cours de change avec l'Euro est fixe.

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

■ B. Risque de taux

Le groupe a contracté l'essentiel de ses emprunts à taux variable sur la base du taux Euribor 3 mois ; le détail de ces emprunts (10.167 K€ au 31 décembre 2007) et l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1 point du taux d'intérêt sont présentés en note 12).

Le groupe a en 2007 accordé un prêt à la société Gerval pour un montant de 7.000 K€, avec un taux d'intérêt basé sur l'Euribor 3 mois,

A fin 2007, la base nette d'exposition au risque de taux est réduite à un montant de 3.167 K€.

Dans ce contexte, l'exposition du groupe à l'évolution des taux est jugée faible et le groupe n'a pas mis en place de couverture de taux.

D) Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

L'exposition du groupe à ce risque est mineure.

E) Gestion du capital

La politique du Groupe en matière de gestion du capital consiste à maintenir une base de capital solide afin notamment de soutenir le développement futur de l'activité. Le groupe est peu endetté ; le ratio d'endettement net sur fonds propres évolue comme suit :

En milliers d'Euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Endettement net	1 068	3 775
Capitaux propres	59 511	52 076
Ratio d'endettement	0,02	0,07

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces achats dépend des cours sur le marché. Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

1.22) Evénements post-clôture

Acquisition de la société RANDU DISTRIBUTION à GENAS (69) finalisée en janvier 2008.

L'activité principale est le Commerce de Gros de Quincaillerie et Distribution. Le Chiffre d'affaires 2007 s'élève à 4.775.851 €.

Les Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire du 22 Février 2008 ont décidé de distribuer à titre exceptionnel des réserves pour une somme de 21.376.710 € permettant l'attribution à chaque action ayant droit aux dividendes d'une somme de 19 €.

→ 2 Périmètre et méthode de consolidation

Au 31 décembre 2007, le périmètre de consolidation est le suivant :

	Pourcentage d'intérêt direct	Pourcentage de contrôle	Siège Social
S.A. BRICODEAL – Sté mère			Bordeaux (33)
S.A.S. BRICODEAL DISTRIBUTION	99,78%	99,78%	Bordeaux (33)
S.A. BUHAN et TEISSEIRE (SENEGAL)	99,90%	99,90%	Dakar
S.A.S. GRENIE	99,93%	99,93%	Bègles (33)
S.A.S. SIDER	99,70%	99,70%	Villenave d'Ornon (33)
S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Bordeaux (33)
S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Villeurbanne (69)
S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Bordeaux (33)
S.A.S. OUTIBAT	100,00%	100,00%	Camblanes et Meynac (33)

La société mère BRICODEAL a cédé le contrôle de la SCI LAUMA au 31 décembre 2007

→ 3 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le premier niveau d'information sectorielle du groupe est le secteur d'activité et le second le secteur géographique.

Le groupe est constitué de :

BRICODEAL : holding,
BRICODEAL DISTRIBUTION : distributeur de quincaillerie, bricolage,
BUHAN & TEISSEIRE (Sénégal) : distributeur de quincaillerie, d'informatique, de papeterie, d'énergie,
GRENIE : distributeur de quincaillerie d'ameublement et de bâtiment,
OUTIBAT : distributeur de quincaillerie, bricolage,
SIDER : distributeur de plomberie, robinetterie.
SCI CARNOT : ensemble immobilier de Maurepas,
SCI GRENIE : ensemble immobilier de Bègles,
SCI LIGNE DE L'EST : ensemble immobilier de Villeurbanne.

Le groupe opère donc sur 6 secteurs d'activités : Electricité, Plomberie, Quincaillerie, Jardin, Bureautique, Immobilier. Chaque secteur représente un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Les principes comptables appliqués pour chacun des segments sont identiques à ceux décrits au paragraphe I. Les résultats des secteurs ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats qui auraient été constatés dans chaque segment si chaque segment avait été une entité économique indépendante. Les segments géographiques du groupe sont déterminés en fonction de la localisation géographique des actifs du groupe : France et Sénégal.

→ 4 Secteur d'activité

Les tableaux suivants présentent pour chaque secteur d'activité du groupe, des informations sur les produits des activités ordinaires, les résultats, ainsi que certaines informations relatives aux actifs et passifs pour les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006.

>>> 31 décembre 2007 (en Keuros)

	<i>Bureautique</i>	<i>Electricité</i>	<i>Plomberie</i>	<i>Quincaillerie</i>	<i>Jardin</i>	<i>Immobilier</i>	<i>Structure</i>	<i>Total</i>
Produits d'exploitation	2 299	6 430	76 991	39 415	10 565	0	846	136 546
Achats consommés	-2 180	-3 986	-47 723	-24 431	-6 549	0	-524	-85 393
Charges d'amortissement	-175	-89	-1 066	-546	-146	-294	-12	-2 328
Résultat opérationnel	-2 498	694	8 313	4 256	1 140	586	92	12 583
Résultat financier	2	-13	-162	-83	-21	-110	-3	-390
Impôt sur les résultats	1 265	-242	-2 899	-1 484	-398	0	-32	-3 790
Intérêts minoritaires	-2	1	16	7	2	33	0	57
Résultat net part du groupe	-1 229	438	5 236	2 682	719	443	57	8 346
Acquisition d'immobilisations	9	82	977	501	134	0	10	1 713
Stock	942	1 232	14 742	7 547	2 023	0	162	26 648
Actif courant	646	2 404	22 783	15 447	3 950	-959	316	44 587
Actif non courant non affecté								26 293
Total Actif								99 241
Passif courant	481	1 117	13 365	8 265	1 834	2 825	147	28 034
Passif non courant non affecté								71 207
Total Passif								99 241

>>> 31 décembre 2006 (en Keuros)

	<i>Bureautique</i>	<i>Electricité</i>	<i>Plomberie</i>	<i>Quincaillerie</i>	<i>Jardin</i>	<i>Immobilier</i>	<i>Structure</i>	<i>Total</i>
Produits d'exploitation	3 541	5 601	60 672	37 684	10 240	0	1 227	118 965
Achats consommés	-2 447	-3 379	-36 604	-22 735	-6 178	0	-740	-72 083
Charges d'amortissement	-175	-85	-958	-496	-137	-294	-12	-2 157
Résultat opérationnel	-461	550	5 956	3 699	1 005	-353	120	10 516
Résultat financier	-57	-46	-502	-312	-85	718	-10	-294
Impôt sur les résultats	-167	-181	-1 964	-1 220	-332	0	-40	-3 904
Intérêts minoritaires	0	-1	-9	-6	-1	-27	0	-44
Résultat net part du groupe	-685	322	3 481	2 161	587	338	70	6 274
Acquisition d'immobilisations	44	95	1 030	640	174	70	21	2 074
Stock	2 857	1 142	12 373	7 685	2 088	0	250	26 395
Actif courant	1 299	2 033	22 027	13 681	3 718	177	446	43 381
Actif non courant non affecté								21 262
Total Actif								91 038
Passif courant	269	1 179	12 775	7 935	2 156	665	258	25 237
Passif non courant non affecté								65 801
Total Passif								91 038

Secteur géographique

Les tableaux suivants présentent pour chaque secteur d'activité du groupe, des informations sur les produits des activités ordinaires, les résultats, ainsi que certaines informations relatives aux actifs et passifs pour les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006.

>>>31/12/2007 (en K Euros)

	Total	Sénégal	France
Produits d'exploitation	136 546	2 299	134 247
Achats consommés	-85 392	-2 179	-83 213
Résultat opérationnel	12 580	-2 501	15 081
Résultat financier	-389	2	-391
Charge nette d'impôts	-3 790	1 266	-5 056
Intérêts minoritaires	-55	0	-55
Résultat net part du groupe	8 346	-1 233	9 580
Stock	26 648	942	25 706
Actif courant	44 587	646	43 941
Actif non courant	28 006	1 823	26 183
Total Actif	99 241	3 411	95 830
Passif courant	28 034	488	27 546
Passif non courant	71 207	2 923	68 284
Total Passif	99 241	3 411	95 830

>>>31/12/2006 (en K Euros)

	Total	Sénégal	France
Produits d'exploitation	118 966	3 541	115 425
Achats consommés	-72 083	-2 447	-69 636
Résultat opérationnel	10 516	-462	10 978
Résultat financier	-294	-2	-292
Charge nette d'impôts	-3 904	-167	-3 737
Intérêts minoritaires	-44	1	-45
Résultat net part du groupe	6 274	-630	6 904
Stock	26 396	2 857	23 539
Actif courant	43 380	1 299	42 081
Actif non sectorisé	21 262		
Total Actif	91 038	4 156	65 620
Passif courant	25 238	1 179	24 059
Passif non sectorisé	65 800		
Total Passif	91 038	1 179	24 059

→ 5 Parties liées

La SA BRICODEAL est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participations.

La SA BRICODEAL est la société tête de groupe du groupe BRICODEAL qui comprend 9 sociétés dans 2 pays (France et Sénégal).

Les transactions entre les sociétés consolidées du groupe (essentiellement management fees, loyers et quelques transactions commerciales) sont éliminées.

Le capital de BRICODEAL S.A. est détenu à 81% par la société civile Gerval et à 8,2% par Louis Teisseire, Président du Conseil de Surveillance de Bricodeal S.A..

Les transactions avec ces parties liées sont :

- un prêt de 7.000 K€ accordé par Bricodeal S.A. à la société Gerval en 2007 à échéance au plus tard le 31 décembre 2009, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + 0,60%.
- Un compte courant créditeur rémunéré de Monsieur Louis Teisseire dans les comptes de Bricodeal S.A., dont le montant s'élève à 2.335 K€ au 31 décembre 2007 (1.859 K€ au 31 décembre 2006).

Rémunération des principaux dirigeants :

Le montant des rémunérations allouées en 2007 aux dirigeants sous forme de rémunérations et de jetons de présence s'est élevé respectivement aux sommes de 340.293 € et 36.000 €.

Il n'existe pas de rémunération variable ni d'engagements contractés en faveur des dirigeants.

→ 6

Notes sur les postes du bilan

Note 1) Immobilisations Incorporelles

	31/12/05	+	Variat° périmètre	-	31/12/06
Autres immob. incorp.	1 178 743	605 112	12 400	3 858	1 794 472
Goodwill	1 758 586	1 993 589		0	3 752 175
En-Cours	232 390			232 390	0
Total Immo. Incorp.	3 169 719	2 598 701	12 400	236 248	5 546 647
Amort. Autres immos. Incorp.	921 390	295 525	12 320	4 056	1 225 179
Total Amort. Immo. Incorp.	921 390	295 525	12 320	4 056	1 225 179
Total Net	2 248 329	2 303 176	80	232 192	4 321 468

	31/12/06	+	-	Reclassement	Variat° périmètre	31/12/07
Autres immob. incorp.	1 794 472	95 911	17 456	26 870		1 899 797
Goodwill	3 752 175	0	0		-68 126	3 684 049
En-Cours	0	96 466		78 374		174 840
Total Immo. Incorp.	5 546 647	192 377	17 456	105 244	-68 126	5 758 686
Amort. Autres immos. Incorp.	1 225 179	366 205	10 652	0	0	1 580 732
Total Amort. Immo. Incorp.	1 225 179	366 205	10 652	0	0	1 580 732
Total Net	4 321 468	-173 828	6 804	105 244	-68 126	4 177 954

Note 2) Immobilisations Corporelles

	31/12/05	Acquisit°	Variat° Périmètre	Cessions	Reclassements	31/12/06
Terrains	3 099 550		70 300			3 169 850
Constructions - Agencements	18 919 924	460 489	602 243	172 148		19 810 508
Inst. tech. - Mat. et outill.	1 462 774	443 701	34 754	160 626	533 943	2 314 546
Autres immo. corporelles	3 196 278	388 383	306 506	220 252	175 787	3 846 702
En Cours	709 730	176 540			-709 730	176 540
Total Immo. Corporelles	27 388 256	1 469 113	1 013 803	553 026	0	29 318 146
Amort. Constructions	8 451 976	1 047 004	123 395	172 147		9 450 228
Amort. Inst. Tech.	971 372	272 834	28 367	161 321	242 718	1 353 970
Amort. Autres immo.	1 679 842	540 269	143 945	186 370	-242 718	1 934 968
Total Amortissement	11 103 190	1 860 107	295 707	519 838	0	12 739 166
Total Net	16 285 066	-390 994	718 096	33 188	0	16 578 980

	31/12/06	Acquisit°	Variat° Périmètre	Cessions	Reclassements	31/12/07
Terrains	3 169 850	0	-70 300	0		3 099 550
Constructions - Agencements	19 810 508	916 876		647 899	74 982	20 154 467
Inst. tech. - Mat. et outill.	2 314 546	50 619		139 239		2 225 926
Autres immo. corporelles	3 846 702	491 221		450 784	-3 686	3 883 453
En Cours	176 540	61 885	0		-176 540	61 885
Total Immo. Corporelles	29 318 146	1 520 601	-70 300	1 237 922	-105 244	29 425 281
Amort. Constructions	9 450 228	1 116 827		173 624		10 393 431
Amort. Inst. Tech.	1 353 970	305 810		138 209		1 521 571
Amort. Autres immo.	1 934 968	541 281		327 300		2 148 949
Total Amortissement	12 739 166	1 963 918	0	639 133	0	14 063 951
Total Net	16 578 980	-443 317	-70 300	598 789	-105 244	15 361 330

Note 3) Goodwill

GOODWILL (en K€)	31/12/07	31/12/06
Bureautique	-	-
Electricité	199 740	199 740
Plomberie	2 112 764	2 112 764
Quincaillerie	1 081 617	1 081 617
Jardin	289 929	289 929
Immobilier	-	68 125
TOTAL	3 684 050	3 752 175

Les tests de dépréciation des goodwill n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

Note 4) Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/07	31/12/06
Titres de participations	3 971	23 927
Dépréciation de titres		-19 956
	3 971	3 971

Note 5) Autres actifs non-courants

	31/12/07	31/12/06
Prêts	7 000 000	1 800
Intérêts courus sur prêts	153 631	0
Dépôts et cautionnements	34 960	141 123
Impôts Différés actifs	1 273 494	206 347
	8 462 085	349 270

Note 6) Stocks et dépréciations des stocks

	31/12/07	31/12/06
Stocks de marchandises	28 624 084	27 592 560
Dépréciation des stocks de marchandises	-1 975 637	-1 196 787
	26 648 447	26 395 773

Note 7) Echancier Clients et autres débiteurs

Au 31/12/2007	Echu à plus de 60 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu à moins de 30 jours	Non échu	Total
Avances versées aux fournisseurs				4 023 707	4 023 707
Créances clients et comptes rattachés	1 651 121	627 701	490 096	23 355 293	26 124 210
Dépréciations des comptes clients	-1 584 041	-452 583	-226 291	0	-2 262 916
Autres créances d'exploitation				498 560	498 560
TOTAL	67 079	175 117	263 805	27 877 560	28 383 561

Au 31/12/2006	Echu à plus de 60 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu à moins de 30 jours	Non échu	Total
Avances versées aux fournisseurs				3 152 459	3 152 459
Créances clients et comptes rattachés	1 567 363	595 860	485 073	22 150 683	24 798 979
Dépréciations des comptes clients	-1 265 528	-361 579	-180 791		-1 807 898
Autres créances d'exploitation				374 891	374 891
TOTAL	301 835	234 281	304 282	25 678 033	26 518 431

Note 8) Actifs courants

	31/12/07	31/12/06
Avances versées au personnel	15 759	30 292
Avances versées aux organismes sociaux	9 431	13 206
Etat autres créances	441 668	805 550
Charges constatées d'avance	1 630 290	1 712 087
Divers	128 919	84 736
Total	2 226 067	2 645 871

Note 9) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/07	31/12/06
Valeurs mobilières de placement		5 000 347
Produit à recevoir		89 381
Disponibilités	13 977 785	9 135 022
Total	13 977 785	14 224 750

Note 10) Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le tableau des Flux de Trésorerie

	31/12/07	31/12/06
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	-2 919 018	-2 215 231
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 977 785	14 224 750
Trésorerie retenue dans le Tableau des Flux de trésorerie	11 058 767	12 009 519

Note 11) Provisions

	31/12/06	Variation périmètre	DOTATIONS	REPRISES		31/12/07
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Litige (1)	585 580		809 931	104 000	152 186	1 139 325
Indemnités départ retraite	888 394		58 104	54 467	87 388	804 644
TOTAUX	1 473 974	0	868 035	158 467	239 574	1 943 969

(1) Risques prud'homaux et risques clients-fournisseurs

Le tableau ci-dessous, présente la réconciliation des engagements de retraite au bilan en début et fin de période et détaille la charge de l'exercice (en K€).

	31/12/06	Variation périmètre	Coût des services rendus	Coût financier	Variations actuarielles	Variation Entrée / Sortie	31/12/07
BRICODEAL	10		1	0	0	0	11
BRICODEAL DISTRIBUTION	197		14	9	-15	-26	179
SIDER	368		30	17	-15	-39	361
GRENIE	68		7	3	-6	-7	65
OUTIBAT	51		4	2	6	-41	22
BUHAN ET TEISSEIRE	194		15	9	-11	-40	167
TOTAL	888	0	71	40	-41	-153	805

Tableau récapitulatif des 5 derniers exercices :

Exercice clos	Engagement provisionné (en K€)
31/12/2007	805
31/12/2006	888
31/12/2005	803
31/12/2004	814
31/12/2003	889

Note 12) Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	31/12/07	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	31/12/06
Emprunts et dettes auprès des établ. crédit	10 293 819	2 334 303	5 323 695	2 635 821	12 988 106
Emprunts et dettes financières diverses	3 257 679	434 126	2 823 553		4 795 283
Soldes créditeurs banques	2 919 019	1 495 019			2 215 231
DETTES FINANCIERES	16 470 517	4 263 448	8 147 248	2 635 821	19 998 620

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe (en cours 31/12/07) : 126.838 euros
- Taux variable (en cours 31/12/07) : 10.166.981 euros

Tableau risque de taux

Le tableau ci-à côté présente l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1% des taux d'intérêts variables

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2008 issu des emprunts à taux variables (10.166.981 €) représente 98.77 % du total du capital restant dû par le groupe Bricodeal (emprunts à taux variable + emprunts à taux fixe).

La direction générale de la société mère est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Emprunts	Capital restant dû au 01/01/08	Base du taux d'intérêt variable	Incidence si frais financiers +1%
SIDER SAS	1 977 475 €	EURIBOR 3 M	17 075 €
SIDER SAS	163 040 €	EURIBOR 3 M	1 325 €
SIDER SAS	408 000 €	EURIBOR 3 M	2 856 €
BDD SAS	1 916 278 €	EURIBOR 3 M	18 621 €
GRENIE SAS	194 960 €	EURIBOR 3 M	1 732 €
BRICODEAL SA	2 828 571 €	EURIBOR 3 M	26 517 €
SCI GRENIE	1 121 714 €	EURIBOR 3 M	10 718 €
SCI GRENIE	81 231 €	EURIBOR 3 M	692 €
SCI LIGNE	584 031 €	EURIBOR 3 M	4 645 €
SCI CARNOT	852 015 €	EURIBOR 3 M	8 133 €
	10 127 315 €		92 314 €

Note 13) Autres passifs non courants

	31/12/07	31/12/06
Dépôts et cautionnements reçus	108 528	98 412
Total	108 528	98 412

Note 14) Fournisseurs et autres créditeurs

	31/12/07	31/12/06
Avances reçus des clients	393 623	1 533 063
Dettes fournisseurs	9 780 331	10 234 065
Autres dettes	1 306 041	51 598
Total	11 479 995	11 818 726

Note 15) Autres passifs courants

	31/12/07	31/12/06
Rémunération dû au personnel	2 275 970	2 114 292
Dettes envers les organismes sociaux	1 497 871	1 573 085
Dettes fiscales	2 000 009	1 883 107
Etat impôt société	1 469 132	24 921
Compte courant	2 465 946	1 941 846
Produits constatées d'avance	17 805	34 292
Total	9 726 733	7 571 543

→ 7 Notes sur les postes de compte de résultat

Note 16) Autres produits d'exploitations

Ce poste concerne essentiellement des facturations de dépenses publicitaires

Note 17) Charges externes

	31/12/07	31/12/06
Sous traitance	368 086	329 901
Locations	764 330	620 508
Entretien	770 698	720 938
Assurances	290 317	295 195
Documentation	68 366	54 467
Honoraires	298 147	417 738
Publicité	1 373 780	1 498 421
Transports sur ventes	4 955 876	4 372 274
Frais de déplacements	1 057 754	888 442
Télécommunication	814 224	816 970
Divers	907 345	883 499
Total	11 668 923	10 898 353

Note 18) Frais de personnel

	31/12/07	31/12/06
Personnel intérimaire	149 651	730 382
Salaires et traitements	15 462 038	14 089 246
Charges sociales	5 547 428	4 980 466
Participation des salariés	1 129 822	917 159
Total	22 288 939	20 717 253

Note 19) Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/07	31/12/06
Produits de gestion	47 027	45 947
Autres produits	217 163	172 969
Autres charges	-324 622	-787 692
Total	-60 432	-568 776

Note 20) Résultat financier**Coût de l'endettement financier net**

	31/12/07	31/12/06
Charges sur cessions de VMP	-13 455	0
Revenus des Prêts	153 632	0
Revenus Titres de Placement	237 065	234 877
Intérêts	-824 648	-576 728
Total	-447 406	-341 851

Autres produits et charges financières

	31/12/07	31/12/06
Gains de change	18 707	11 126
Autres produits financiers	151 683	39 314
Pertes de change	-7 775	-3 231
Autres charges financières	-105 334	0
Total	57 281	47 209

Note 21) Autres produits et charges opérationnels

Toute opération relative à la cession d'éléments d'actif est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels.

	31/12/07	31/12/06
Produits de cession d'élément d'actif	586 450	36 040
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	-615 415	-32 244
Total	-28 965	3 796

Note 22) Impôts

La répartition de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

	31/12/07	31/12/06
Impôt courant	4 725 246	3 422 376
Contribution sociale 3,3 %	123 903	97 800
Impôts différés	-1 058 653	383 839
Total	3 790 496	3 904 015

Note 23) Preuve d'impôt

	2007 (K€)	2006 (K€)
Résultat net consolidé	8403	6319
Charge d'impôt consolidée	3790	3904
Résultat consolidé avant impôt	12192	10223
Taux théorique:	34,43%	34,43%
Charge fiscale théorique	4197	3519
Ecart à expliquer	407	385
Différences permanentes	64	61
Impact intégration fiscale (contribution sociale)		
Effet déficit fiscal Buhan et Teisseire non reconnu antérieurement	-691	97
Variation de taux d'imposition	235	-12
IRVM Dividendes Sénégal	30	
Autres	39	329
Ecart expliqué	407	385
Taux effectif d'impôt	31,09%	38,19%

→ 8 Instruments financiers

<i>Valeur comptable des instruments financiers par catégorie (en K€)</i>	31/12/07	31/12/06
Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat (bilan)	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Prêts et créances	37 798	29 307
Actifs financiers disponibles à la vente	4	4
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-
Passifs financiers évalués au coût amorti	16 471	18 000

<i>Pertes et profits nets par catégorie d'instrument financier (en K€)</i>	31/12/07	31/12/06
Actif (passif) financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Prêts et créances	154	
Passifs financiers évalués au coût amorti	825	577

La juste valeur de ces actifs et passifs correspond à la valeur comptable.

→ 9 Impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit :

En K€	31/12/06	Résultat	31/12/07
IDA sur différences temporaires	709	114	824
IDA sur déficits	-	1 268	1 268
IDP	-513	-315	-828
TOTAL	196	1 067	1 263

→ 10 Renseignements divers

A) Capital social

Le capital s'élève à 10.000.800 euros. Il se compose de 1.250.100 actions de 8 euros.

L'article 10 des Statuts précise qu'un droit de vote double bénéficie à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire.

Il sera proposé par l'assemblée générale de 2008 de ne verser aucun dividende.

L'assemblée mixte du 18 avril 2000 a décidé d'autoriser le conseil d'administration dans le cadre des articles 208-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 à consentir aux bénéficiaires des cadres de la société et/ou de ses filiales jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard des options donnant droit à l'achat d'actions provenant d'un rachat préalable par la société.

Dans le cadre de cette délégation :

- le conseil d'administration du 18 avril 2000 a décidé d'octroyer à 4 cadres au total 1.400 actions. Le délai d'exercice des options est clos depuis le 18 avril 2006 inclus.
- le conseil d'administration du 21 décembre 2001 a décidé d'octroyer à ces mêmes cadres 800 options supplémentaires. Le délai d'exercice des options était ouvert à compter du 21 décembre 2006 jusqu'au 21 décembre 2007 inclus.

Le nombre total d'options en cours est de 0 au 31 décembre 2007 et s'élevait à 200 au 31 décembre 2006.

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans ne sont pas comptabilisés selon IFRS 2 compte tenu du fait qu'ils ont été émis avant le 7 novembre 2002.

<i>Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers</i>	<i>Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées</i>	<i>Prix</i>	<i>Dates d'échéance</i>	<i>Plan n°</i>
Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	0			
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social	200	72		

Au 31 décembre 2007 le cours de l'action était de 72.00 euros.

Au 31 décembre 2007, la société détenait 125 010 actions propres

B) Engagements hors bilan

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'élèvent à 785.407 Euros.

<i>En K€</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2006</i>
A moins d'un an	587 016	582 379
De deux à cinq ans	198 391	252 022
A plus de cinq ans		
Total	785 407	834 401

Garanties financières sur les parties liées :

Les garanties financières présentées ci-après concernent des engagements de caution de la société mère BRICODEAL SA auprès d'établissements financiers portant sur les emprunts contractés par les filiales.

<i>En €</i>	<i>Cautions et avals donnés par la société mère</i>
SOCIETE GENERALE	6 117 000
BPSO	6 370 200



Rapport général des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

→ 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France,

aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

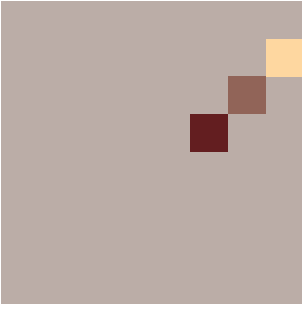
Mérignac et Bruges, le 3 juin 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit/Département de KPMG S.A.
Eric Junières
Associé

SAGEC
Philippe Bourdy
Associé





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bricodeal S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ 1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

→ 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans les notes aux comptes consolidés 1.7 sur les stocks et 1.8 sur les créances clients, votre société constitue des dépréciations des stocks et des créances clients.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces dépréciations s'est fondée sur une prise de connaissance et des tests des procédures suivies par la société et une revue des données et hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ 3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac et Bruges, le 3 juin 2008



LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit/Département de KPMG S.A.
Eric Junières
Associé

SAGEC
Philippe Bourdy
Associé

Honoraires versés aux commissaires aux comptes Exercice 2007

	Montant HT en €		%	
	KPMG	SAGEC	KPMG	SAGEC
AUDIT				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
■ Emetteur (société mère)	18 500	8 000	21%	100%
■ Filiales intégrées globalement	69 000	0	79%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
■ Emetteur	0	0	0%	0%
■ Filiales intégrées globalement	0	0	0%	0%
Sous total	87 500	8 000	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LE RESEAU AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT				
Juridique, social, fiscal	0	0	0%	0%
Autres	0	0	0%	0%
Sous total	0	0	0%	0%
TOTAL	87 500	8 000	100%	100%



S.A. au capital de 10 000 800 €
RCS BORDEAUX B 383 862 042 - APE 703E

Rue Yves Glotin - Cidex 90 - 33083 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05 57 19 11 11 - Télécopie 05 57 19 11 13